



Tennis de table

Règlements des Sports

25-28 Avril 2024

Comité Cartel 2024



Sommaire

Équipes et délégations	3
Modalités pratiques	•
a) Lieu et horaire	3
b) Equipement	3
Déroulement du tournoi	•
a) Phases de poule	3
c) Phases de classement	
Règlement	
Arbitrage	ţ
Porter réclamation	



Équipes et délégations

Chaque délégation doit présenter deux hommes (un jouera le simple et l'autre le double) et au moins une femme qui, si elle est seule, pourra jouer le simple et le double. Chaque délégation peut également présenter un coach.

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils jouent. Ils doivent être en mesure de fournir leur carte étudiante ou une attestation de scolarité à tout instant.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf cas de force majeure (blessure de dernière minute).

Modalités pratiques

a) Lieu et horaire

Le tournoi se déroulera le vendredi 26 au Gymnase Alella, dans la salle 1 (7 Rue Victor Hugo, 44470 Carquefou). Le début des matchs se fait à 9h, les équipes sont donc convoquées à 8h15 et pourront s'échauffer à partir de 8h30.

b) Equipement

Les chaussures de sport d'intérieur sont exigées sur les terrains. Un joueur peut se voir refuser un match et le perdre par forfait si ses chaussures ne sont pas adaptées.

Chaque délégation devra apporter le matériel indispensable à l'échauffement, et doit être en capacité de présenter une balle pour leurs rencontres.

Déroulement du tournoi

Un format interclubs sera adopté, les poules seront tirées par école. Les écoles s'affronteront en rencontre de 3 matchs : simple homme, simple femme et double mixte.

Les matchs se déroulent en 3 sets gagnants de 11 points avec 2 points d'écart. Le set s'arrêtera une fois arrivé à 19-20 ou 20-19.

Toute délégation ne présentant aucune femme au tournoi se verra automatiquement attribuer 0 point dans les compétitions simple femme et double mixte.

Les écoles doivent impérativement jouer les 3 matchs de la rencontre, celle qui en gagne au moins deux gagne la confrontation.

a) Phases de poule

Le classement de la poule sera fait en fonction du nombre de victoires; dans le cas où plusieurs équipes ont le même nombre de victoires, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- En cas d'égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le match direct entre elles.
- En cas d'égalité entre 3 équipes et plus, on les départage au bénéfice de la meilleure différence entre le nombre de sets gagnés et le nombre de sets perdus.
- S'il en résulte une égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre elles.
- Si l'égalité persiste entre 3 équipes et plus, on les départage au bénéfice des points gagnés et perdus.
- S'il en résulte encore une égalité entre 2 équipes, leur classement est déterminé par le résultat du match direct entre elles.
- En dernier ressort, les équipes seront classées selon l'âge des plus jeunes joueurs de chaque équipe en commençant par le plus jeune d'entre eux.

Dans le cas où il y a 9, 10 ou 11 délégations, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- Au bénéfice de la meilleure différence entre le nombre de sets gagnés et le nombre de sets perdus. Dans une poule de 4, ce résultat sera divisé par 4 et par 3 dans une poule de 3.
- Si l'égalité persiste, on les départage au bénéfice des points gagnés et perdus. Dans une poule de 4, ce résultat sera divisé par 4 et par 3 dans une poule de 3.
- En dernier ressort, les équipes seront classées selon l'âge des plus jeunes joueurs de chaque équipe en commençant par le plus jeune d'entre eux.

b) Phases de classement

Les phases de classement se feront le vendredi 26 dans l'après-midi.

Les équipes sélectionnées joueront suivant un arbre classique de tournoi.

Pour les équipes non sélectionnées, il sera organisé une consolante sous forme de poules si le nombre de délégations présentes le permet.

Règlement

Sauf règles et contraintes spécifiques à la présente compétition, le règlement appliqué est celui de la FFTT (http://www.fftt.com/ttarbitres/reglementation/regles_jeu.pdf)

Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un adversaire est punissable d'une expulsion du match par les arbitres. Si ces derniers jugent que le joueur avait une ferme intention de blesser, ou qu'il a commis un geste involontaire mais inexcusable, ils peuvent soumettre une procédure d'expulsion définitive. Si le responsable du tournoi et les responsables Sport valident cette procédure, le joueur est exclu définitivement du tournoi.

Lors de la période probatoire, le joueur ne peut rejouer.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif à l'encontre de l'adversaire, de l'arbitre, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable de l'expulsion du match en cours (ou du tournoi selon la gravité). Un joueur expulsé ne peut pas jouer la rencontre suivante.

Au-delà de 5 minutes de retard, l'équipe est déclarée forfait avec un score fictif de 2-0 pour le match en cours.

En cas d'impossibilité de jouer pour un joueur, et si la parité est encore respectée, il sera possible de modifier l'équipe avant le match. Pour cela, il faudra prévenir le responsable du tournoi ainsi que l'équipe adverse que l'équipe est modifiée (un joueur en moins ou un joueur remplacé). Le joueur en question devra fournir une justification jugée valable (ex. : blessure) sous peine qu'un score de 11-0 soit appliqué au(x) match(s) concerné(s).

Le point sera systématiquement rejoué en cas de gêne autour de la table (quelqu'un qui perturbe le match volontairement ou non pourra être sanctionné en cas de récidive).

Avec l'accord de la majorité des capitaines d'équipes encore en lice, le comité organisateur peut modifier le règlement d'un sport en fonction des différentes contraintes rencontrées lors de l'événement.

Arbitrage

Les matchs se déroulent en auto arbitrage, les joueurs sont seuls juges du comptage des points et de la validité d'un point.

Dans le cas où deux joueurs (ou paires de joueurs) sont indécis sur une décision, le point sera rejoué. Aucun avis extérieur ne sera pris en compte.

Porter réclamation

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du terrain. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

